

COMMUNE DE FONTAINE SOUS JOUY

Délibération du Conseil municipal du 10 mars 2020

Conseil municipal du	10 mars 2020	Délibération N°	2020-009
----------------------	--------------	-----------------	----------

Étaient présents : Mmes Patricia BRAY, Laurence HUZE, A-M TURMEL, MM. RAPHAËL NORBLIN, Frédéric DESDION, Aurélien LEBARON, Michel PHILIPPE, Michel DUPAS, Christophe MARON, Aurélien LEBARON

Absents représentés : Franck LAMBLARDY représenté par R NORBLIN
I BAILLY PURNU adonné pouvoir à A-M TURMEL
Jacques POUCHIN représenté par C.MARON

Absents non représentés : Isabelle BAILLY-PURNU, Jacques POUCHIN, Thomas DEHAUMONT, Michel RIO, Franck LAMBLARDY

Membres en exercice 15 Présents 10 Votants 13

Conseil convoqué le 03/03/2020

Secrétaire : Mme Patricia BRAY

Votes Pour : 13
Contre : 0
Abstentions : 0

Espace du Bailli (division parcellaire)

Vu les délibérations du Conseil municipal du 13 mai et 19 novembre 2019,

Monsieur le Maire expose aux membres du Conseil municipal qu'il convient de procéder à une division parcellaire de la parcelle cadastrée ZC n°294 afin d'effectuer la séparation entre l'aire de loisir « Le City » et le bâtiment de l'usine, s'inscrivant dans le projet de réhabilitation de ce site mené avec l'EPFN.

Le Conseil municipal, décide, à l'unanimité, de procéder à cette division parcellaire et autorise Monsieur le Maire à procéder à cette séparation par l'intervention d'un géomètre dûment habilité.

Pour extrait certifié conforme



Le Maire

Raphaël NORBLIN